



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE CLASSE DE LA 3^{ème} 4
3^{ème} Trimestre du 16/06/2010

Etaient présents :

Pour le collège : M. Rodet, Principal ; Mme Eynard, Professeur principal
Mmes Carpentier, Debaenst, Dominguez
MM. Audou, Carré, Jacober, Laval

Pour les parents d'élèves : Madame Hilaire (Peep)
Monsieur Matvienko (Fcpe)

Pour les délégués élèves : Melle Chiche
M. Chantrel

Intervention des délégués et parents : il n'y a pas de problème particulier à relever durant ce troisième trimestre si ce n'est :

- le remplacement trop tardif du professeur de SVT !
- 2 élèves se plaignent de ne pas s'être intégrés dans la classe.

M. Laval professeur d'histoire géographie précise que durant la semaine du 21 juin il abordera l'éducation civique.

Aucun avertissement ou récompense ne sera attribué pour ce dernier trimestre.

Intervention du professeur principal Madame Eynard : De l'avis de l'ensemble des professeurs cette classe a été une classe avec laquelle il a été très agréable de travailler. L'esprit est resté très bon tout au long de l'année. Les élèves dans leur grande majorité ont fait preuve de curiosité intellectuelle et de maturité.

Il reste malgré tout environ 6 à 7 élèves avec de gros problèmes de résultats.

Bilan de l'année :

Sur 28 élèves, un seul redoublement est proposé, 16 passages en seconde générale, 3 passages en bac pro, les autres élèves partent en CAP et orientations diverses (ex : formation alternance). Les enfants se sont investis dans la recherche de leur orientation et pour certains même en grande difficulté ont trouvé une solution très satisfaisante.

La moyenne annuelle de la classe est de 11,80.

Une excellente tête de classe ayant été moteur de cette classe "exceptionnelle" en qualité selon les enseignants ; classe avec un esprit de "solidarité" qui a aussi permis aux enseignants de travailler très positivement.

Ainsi, mis à part un élève arrivé d'établissement privé en cours d'année et n'étant pas au niveau de formation, et un élève en difficultés constantes depuis le primaire, tous les autres présenteront des dossiers d'affectation répondant à leurs choix d'orientation. On peut envisager que seuls 2 dossiers (maxi 3) présentent des risques de refus (dont un redoublement possible au Collège).

Ceci est donc très positif pour l'équipe éducative qu'il nous faut féliciter et l'équipe Administrative qui a parfaitement constitué les dossiers d'orientation (mention particulière au Professeur principal pour les renseignements d'orientation distribués en amont !).

Tous nos vœux de bonne continuation et réussite pour vos enfants (*et bonnes vacances*) !

Cordialement vôtre,

Anne Hilaire et Francis Matvienko